1903

Rés HAA
62/11

L'ANTHROPOLOGIE

IV.-

EXTRAIT

MASSON ET Cie, ÉDITEURS

L'AGE DU BRONZE DANS LE BASSIN DE PARIS

PAR

L'ABBÉ BREUIL

(*Suite*) (1)

IV. — FLÈCHES ET LANCES DU BASSIN DE LA SOMME

Le bassin de la Somme n'a guère donné de flèches de l'âge du bronze, mais elle a fourni un très grand nombre de pointes de lances et une certaine quantité de ces objets considérés comme bases de lances.

I. — Répartition géographique.

Le nombre des lances permettrait de rappeler, en pointant sur une carte les localités d'où elles proviennent, que la plupart des bronzes préhistoriques se rencontrent en Picardie, soit dans la vallée tourbeuse, soit sur les promontoires qui la dominent immédiatement. Les motifs de cette répartition si accentuée sont peut-être plus complexes que je ne l'avais soupçonné dans ma première étude : quelques personnes m'ont fait remarquer que le lit de la Somme et les couches tourbeuses de son thalweg ont dû mieux garder leurs anciens dépôts que les terres cultivées des plateaux : cette observation diminue la portée des conclusions qui m'avaient semblé devoir découler de ma statistique ; cependant, si la répartition des bronzes picards n'a été motivée qu'accessoirement par la voie d'eau que prenait sans doute le commerce, du moins elle résulte dans une large mesure des conditions physiques du pays : à cette époque, il n'y avait pas, pour alimenter d'eau potable, les puits profonds

(1) Voyez *L'Anthropologie*, t. XI, p. 503 ; t. XII, p. 285 ; t. XIII, p. 467.

qui vont actuellement la chercher au sein de la craie marneuse; les habitants des plateaux devaient souvent en manquer, l'eau de pluie devenant stagnante dans les régions recouvertes de l'épais manteau imperméable du bief à silex, ou ailleurs s'infiltrant complètement. Il est d'ailleurs probable que les districts où s'est développée cette formation d'altération étaient alors couverts d'épaisses forêts. Pour tous ces motifs, les plateaux picards n'étaient probablement habités que par des populations clairsemées et misérables.

II. — Inventaire.

J'examinerai successivement :
1° Les pointes de flèches;
2° Les pointes de lances;
3° Les bases de lances.

1. — Pointes de flèches.

A) *A soie.*

1 (fig. 1, nos 1 et 2). — Flèches à soie simple, pointue, allongée et prolongée en nervure, dans le n° 2; courte et à contours carrés dans le n° 1; mesurent, l'une 0m,03; l'autre 0m,043; patine verte. — Elles appartiennent à M. G. de Chauvenet, à Lesdins, près Saint-Quentin (Aisne) (n° 1), et à M. Th. Eck, Conservateur du Musée de Saint-Quentin (n° 2). Elles ont été découvertes à *Moislains* (Somme).

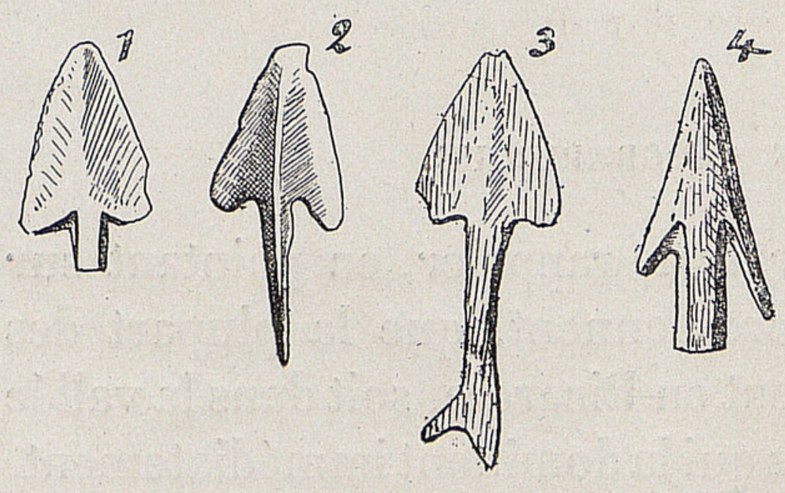

Fig. 1. — Flèches du bassin de la Somme (1/2 gr. réelle.).

M. Eck a eu la complaisance de me préciser les circonstances de leur découverte : elles ont été recueillies au cours de fouilles dans un cimetière mérovingien, et proviennent de l'une des tombes qui le composaient; cette sépulture avait été violée anciennement, et spoliée des objets de valeur; une partie du squelette manquait; les deux flèches de bronze se trouvaient non loin des pieds du mort. M. Eck n'a trouvé dans les autres tombes que des faisceaux de pointes de fer, avec framées, francisques, scramasaxes, épées et couteaux de fer, et en fait d'objets préhistoriques, des pointes de flèches en silex, déposées là à titre d'amulettes : il s'agit donc de deux objets anciens, dont l'origine primitive demeure tout à fait inconnue, et peut-être lointaine, qui ont été placés dans une tombe postérieure au ve siècle, probablement comme amulettes ou objets votifs. — On ne peut donc que les écarter dans une étude comparative

avec d'autres régions, bien qu'on ne puisse se dispenser d'en faire ici mémoire.

2 (fig. 1, n° 3). — Flèche à soie, munie d'une barbelure latérale à la base; longue de 0^{m},056; patine verte peu caractéristique du gisement; ancienne collection Danicourt au Musée de Péronne; provient d'*Amiens*, d'après son étiquette.

B) *A douille.*

3 (fig. 1, n° 3). — Flèche à douille hexagonale et barbelures très récurrentes; obtenue à la fonte, tandis que les précédentes semblent avoir été forgées; longue de 0^{m},04; patine vert azuré des cachettes; étiquette : *Amiens*; elle provient presque sûrement de la cachette de *Saint-Roch*. — Musée Danicourt à Péronne.

4. — Une autre flèche barbelée analogue a été trouvée dans la tourbe des environs d'*Abbeville*; je ne la connais que par la mauvaise figure publiée par Boucher de Perthes dans ses *Antiquités antédiluviennes* (t. II, p. 290).

2. — Pointes de lances.

Leur classification sera sans doute assez factice, car ces objets très simples ne se distinguent que par des caractères secondaires. Nous distinguerons celles qui présentent des ornements des autres, nous diviserons celles-ci suivant le profil de leur fer : 1° il en est, dont les tranchants dessinent une *feuille* de saule, partent de la douille très obliquement et forment une courbe régulière jusqu'à la pointe en atteignant leur maximum d'écart entre le tiers et la moitié de leur course; 2° d'autres où l'insertion des tranchants sur la douille demeure très oblique, et où ces derniers atteignent plus vite leur écartement majeur et tendent à former une ligne brisée; la partie terminale du fer se développe souvent beaucoup plus en longueur que la base; la silhouette de celui-ci se rapproche de la forme d'un *losange* irrégulier; 3° celles où les tranchants, s'insérant sur la douille par une courbe qui se rapproche de la normale, prennent aussitôt leur écartement maximum, pour se prolonger ensuite en une pointe ordinairement très longue; ce sera notre type en forme de *pique*. Il va de soi que certaines pièces établissent une transition insensible entre ces trois types.

A) *Lances sans ornementation :* a) *En feuille de saule.*

1 (fig. 2, n° 1). — Longue de 0^{m},196; pas de trous de cheville;

patine des tufs. — Musée d'Amiens; trouvée en 1835 à *Montières* avec une hache, deux épées de bronze à soie plate et rivets; le

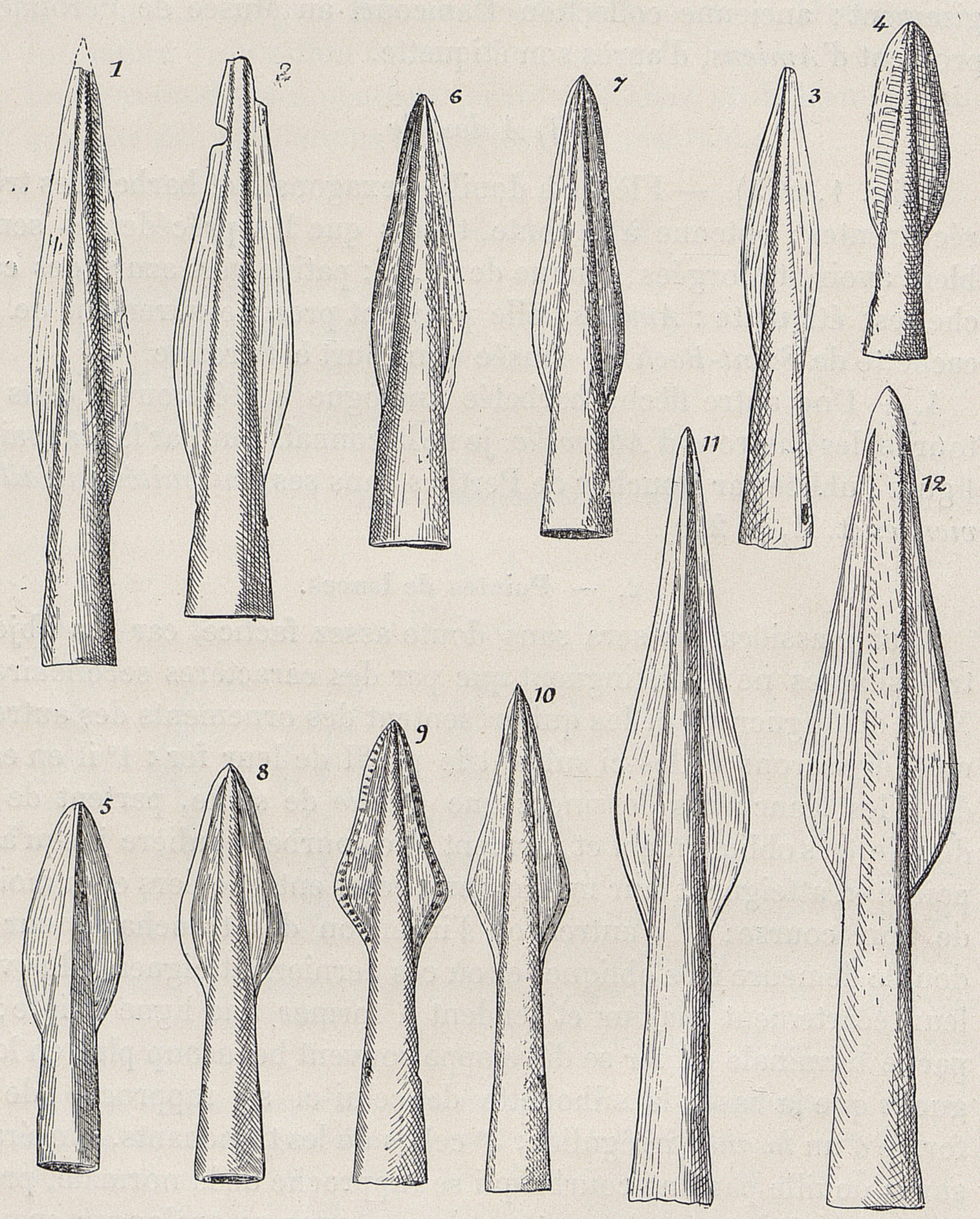

FIG. 2. — Pointes de lances du bassin de la Somme (1/3 gr. réelle).

Dictionnaire Archéologique parle seulement de la lance, l'association de ces objets est indiquée par M. Chantre.

2 (fig. 2, n° 2). — Longue de 0m,182; patine gris rougeâtre, indiquant probablement qu'elle vient du lit de la Somme ou du moins

des marais. — Musée d'Artillerie (1); don Boucher de Perthes, vient des environs d'*Abbeville*.

3 (fig. 2, n° 3). — Longue de 0^{m},156; un seul trou de cheville; patine verte de la terre végétale. — Collection Dimpre à Abbeville, elle a été recueillie à *Mianay*, près de la route de Mianay à Lambercourt.

4 (fig. 2, n° 4). — Longue de 0^{m},11, douille à double trou de cheville, fer peu élégant, à pointe obtuse. Patine des tourbes. — Musée d'Amiens. Cachette du *Plainseau* (haches à douille et à ailerons) à *Amiens*.

5 (fig. 2, n° 5). — Longue de 0^{m},12; double trou de cheville; patine vert clair; collection de M^{me} V^{ve} Mallet, réunie autrefois par son beau-père. Cet objet, et beaucoup d'autres, provient d'une cachette *amiénoise* qui n'a pas donné lieu à d'autres renseignements. M. Mallet père avait recueilli sa collection à Amiens même et aux environs immédiats, bien avant que l'attention des savants se soit portée sur ces objets.

6, 7, 8. — Trois autres lances de la cachette du Plainseau très voisines de 4. — Musée d'Amiens.

9 (fig. 2, n° 6). — Longue de 0^{m},147; tranchants distincts, double trou de cheville. Patine verte des cachettes. — Musée de Saint-Germain-en-Laye. Cachette de *Marlers* (Somme), dite à tort de Fouilloy (Oise) (haches à douille et ailerons réunies).

10 (fig. 2, n° 7). — Longue de 0^{m},15; à double trou de cheville; cette lance et la précédente passent à la forme suivante. Patine verte. — Musée de Saint-Germain. — Cachette de *Saint-Roch* à *Amiens* avec haches à douille et à ailerons réunies.

11. — Pointe de lance tordue à la naissance du fer, du même type que 5, mais à douille un peu plus longue; mesure 0^{m},12 de long. — Collection de Chauvenet à Lesdins (Aisne); porte l'étiquette de *Molliens* (Somme), ce qui peut être Molliens-Vidame ou Molliens-au-Bois.

b) *En losange.*

12 (fig. 2, n° 8). — Longue de 0^{m},135; tranchants distincts; double trou de cheville; mêmes patine, provenance et collection que 5.

13. — Pointe de lance fragmentée, mesure actuellement 0^{m},106;

(1) Je tiens à exprimer mes remerciements à M. le colonel Bernadac, pour le dessin qu'il a bien voulu m'en communiquer, ainsi que celui d'une autre lance fragmentée.

la douille manque et le fer est très corrodé. Collection Van Robais à Abbeville. — Tourbières de *Liercourt*.

14. — Pointe de lance très détériorée, fragmentée, très voisine de 12; mesure environ $0^m,14$, dont $0^m,06$ de douille. — Musée d'Amiens. Cette lance provient de la cachette d'*Érondelle* avec des fragments d'épée, de grosses haches à ailerons de type primitif et une seule à talon.

Je dois rectifier une erreur qui s'est glissée dans mon travail sur les épées de bronze, dans *L'Anthropologie*, 1900, p. 513; je cite comme de la cachette que je viens de rappeler, 2 bracelets ouverts à tige cylindrique; ces deux objets viennent bien d'Érondelle, mais ils ont été rencontrés avec l'épée que je décris p. 517, et qui se rapproche passablement, ainsi que les bracelets, des formes hallstattiennes; il y eu deux découvertes distinctes.

15 (fig. 2, n° 9). — Longue de $0^m,15$; à fer très losangique, double trou de cheville, tranchants distincts à surface couverte de petits coups de marteau juxtaposés, sans doute pratiqués par manière d'ornementation. — Musée de Péronne. Patine verte azurée des cachettes; étiquette : *Abbeville*.

16 (fig. 2, n° 10). — Longue de $0^m,163$; à fer très losangique; double trou de cheville, tranchants distincts. Collection de Mme Vve Mallet. Patine des tourbes; provenance locale, mais imprécise.

Cet objet peut provenir de la cachette du Plainseau, dont il aurait ensuite été séparé, bien que sa forme l'écarte des autres pointes de lances conservées au Musée d'Amiens.

17 (fig. 2, n° 11). — Belle pointe de lance très effilée, sans trous de cheville, longue de $0^m,25$. — Musée de Péronne. Cet objet, qui laisse voir la couleur jaune clair de son métal, a été entièrement nettoyé; cette opération n'est guère possible que pour les objets provenant des tourbes. Son étiquette indique, comme provenance, *Etinehem*.

18 (fig. 2, n° 12). — Longue de $0^m,26$; double trou de chevilles; nervure très large, aplatie en son milieu; tranchants distincts; belle patine verte. — Musée d'Amiens, sans provenance.

Il est impossible d'affirmer la provenance locale de cet objet, mais c'est un type qui n'est pas rare dans les régions limitrophes.

c) *En forme de pique.*

19 (fig. 3, n° 13). — Petite pointe de lance, très fatiguée, à

douille cassée, double trou de cheville et tranchants distincts; longue de 0^{m},085. — Musée d'Amiens. Fait partie de la grande cachette du *Plainseau*, découverte dans la tourbe *à Amiens*.

20 (fig. 3, n° 14). — Longue de 0,097; double trou de cheville, tranchants distincts; objet neuf; *Mêmes provenance* et Musée que la précédente.

21 (fig. 3, n° 15). — Longue de 0^{m},125; pas de trou de cheville. — Musée d'Amiens. Provient des tourbes de *la Voirie à Amiens*.

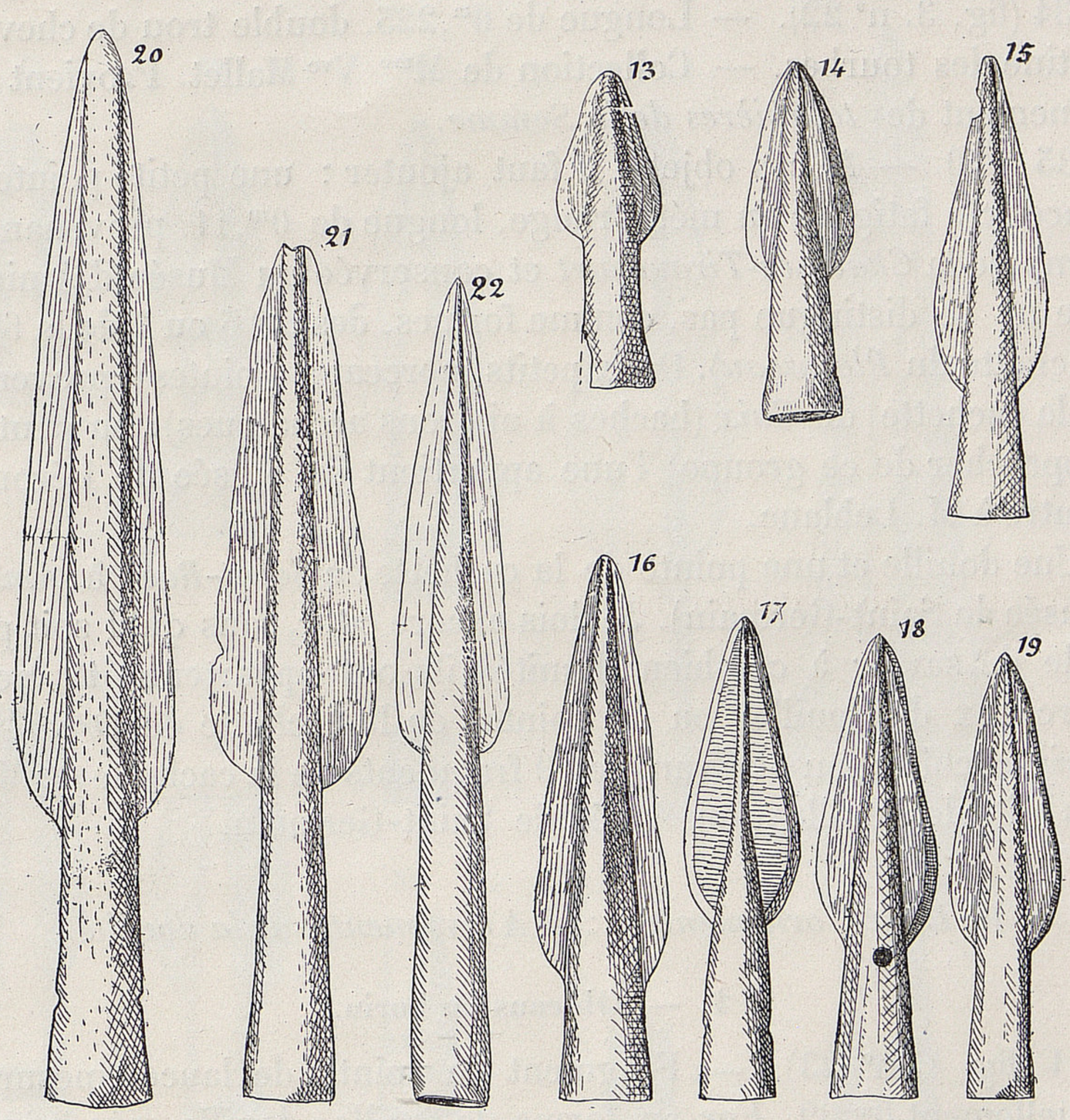

Fig. 3. — Lances du bassin de la Somme (1/3 grand. réelle).

22 à 25 (fig. 3, n^{os} 14, 16, 17, 18 et 19). — Autres lances de la cachette du *Plainseau*, conservées au Musée d'Amiens; elles mesurent une longueur de 0^{m},15; 0^{m},132; 0^{m},126 et 0^{m},122; toutes ont un double trou de cheville; seule la lance n° 18 de la fig. 3 en présente un supplémentaire sur l'une des faces; les n^{os} 14 et 18 ont le tranchant distinct.

26 à 31. — Il suffira de signaler 5 autres pointes de lances du

Plainseau, identiques aux quatre dernières décrites ; elles présentent toutes le double trou de cheville.

32 (fig. 3, n° 20). — Grande pointe de lance de 0^{m},29 de longueur, à double trou de cheville, nervure large et surbaissée. Patine verte. — Musée d'Amiens, sans indications de provenance ; mêmes observations que pour la lance 18.

33 (fig. 3, n° 21). — Longue de 0^{m},233 ; pas de trous de cheville. Patine verte. — Musée d'Amiens, sans indications de provenance.

34 (fig. 3, n° 22). — Longue de 0^{m},225, double trou de cheville. Patine des tourbes. — Collection de M^{me} V^{ve} Mallet. Provient certainement des *tourbières de la Somme*.

35 à 50. — A ces objets, il faut ajouter : une petite pointe de lance très fatiguée en métal rouge, longue de 0^{m},11, provenant du camp de la *Chaussée-Tirancourt* et conservée au Musée d'Amiens ; elle ne se distingue pas, comme formes, des n^{os} 6 ou 7 de la fig. 3 (cachette du *Plainseau*). Deux petits morceaux (pointes), provenant de la cachette de *Caix* (haches à ailerons archaïques) ; on peut les rapprocher de ce groupe ; l'une appartient au Musée de Péronne, l'autre à M. Leblanc.

Une douille et une pointe de la cachette de *Saint-Roch* à *Amiens* (Musée de Saint-Germain). Je dois encore citer, sans qu'il soit possible de savoir à combien d'unités ils ont appartenu, 12 petits morceaux de douilles ou de pointes de la cachette de *Dreuil-les-Amiens* (collection J. Evans) et 9 fragments de la cachette de Marlers (dits de Fouilloy) au Musée de Saint-Germain.

B) *Lances ornementées* : a) *A ornements sur la douille.*

1. — **Obtenus au burin.**

51 (fig. 4, n° 23). — Fragment de pointe de lance, mesurant actuellement 0^{m},09. Fer en forme de feuille ; douille sans trou de cheville, mais a subi un double renfoncement sur les deux faces, destiné à assurer la solidité de l'emmanchure. La douille présente une bande circulaire de 4 traits gravés. — Musée d'Amiens, cachette du *Plainseau à Amiens*

52 (fig. 4, n° 24). — Longue de 0^{m},20 ; fer de forme intermédiaire entre la pique et la feuille ; fatiguée ; douille à double trou de cheville, présente autour de sa base une ornementation gravée composée d'une bande circulaire formée d'une ligne de grènetis, et d'une zone de 4 lignes, au dessus de laquelle se développent 4 arceaux de

4 traits ; ces arceaux sont peu réguliers comme exécution et d'un tracé peu profond. — Cachette du *Plainseau à Amiens* et Musée de cette ville.

53 (fig. 4, n° 25). — Belle pointe de lance, longue de 0^{m},30 ; fer de type intermédiaire entre la feuille et le losange ; la douille est très bien ornée ; deux bandes de traits circulaires semés de points supportent des arceaux alternativement placés en dessus et en des-

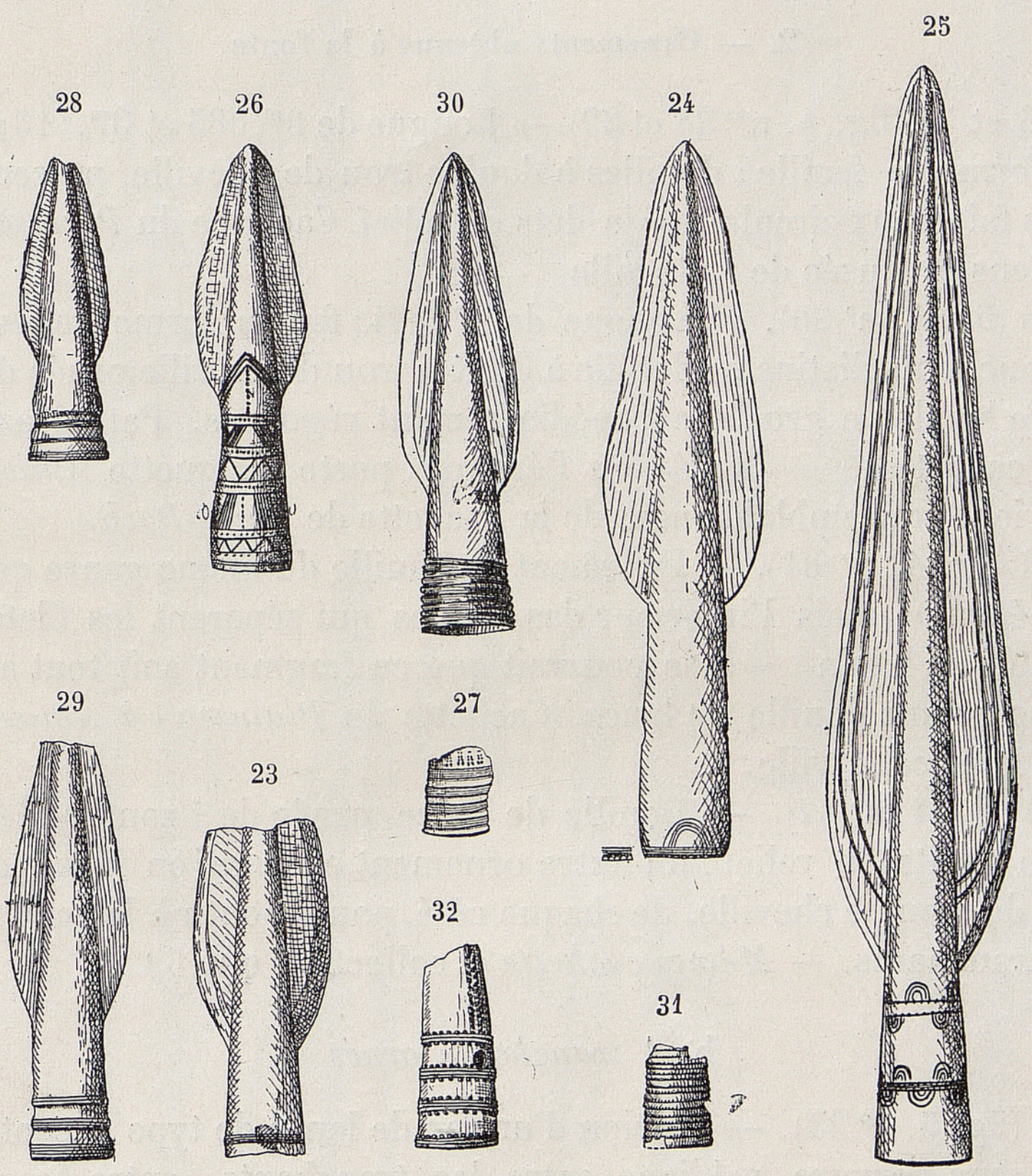

Fig. 4. — Lances du bassin de la Somme (1/3 de grand. réelle).

sous. Il y a deux lignes gravées sur les tranchants. Mon dessin n'est que la reproduction de celui que M. John Evans, son possesseur, a bien voulu m'envoyer ; on n'y voit pas si la douille a des trous de cheville, ils manquent souvent sur les lances de cette dimension. — M. Evans a acheté cette lance à *Amiens* en 1887, comme venant des environs ; sa patine indique en effet qu'elle provient des tourbières.

54 (fig. 4, n° 26). — Longue de 0m,117; fer en forme de feuille, fatigué; douille à double trou de cheville, très ornée de ciselures très compliquées. — Cachette du *Plainseau à Amiens* et Musée de cette ville.

55 (fig. 4, n° 28). — Petit morceau de douille de lance avec 4 zones de traits et une de petits chevrons en pointillé. — Musée de Saint-Germain. Cachette de Marlers (Fouilloy).

2. — Ornements obtenus à la fonte.

56 et 57 (fig. 4, nos 28 et 29). — Longue de 0m,085 et 0m,115; fers en forme de feuille; douilles à double trou de cheville, présentant trois faisceaux circulaires de filets en relief. Cachette du *Plainseau* à Amiens et Musée de cette ville.

58 (fig. 4, n° 30). — Longue de 0m,134; fer en forme de feuille, à tranchants distincts; douille à double trou de cheville ornée d'une large bande de gros filets médiocrement réguliers. Patine azurée des cachettes. — Musée de Péronne; porte l'étiquette *Amiens* et provient vraisemblablement de la cachette de *Saint-Roch*.

59 (fig. 4, n° 31). — Fragment de douille du même genre que la précédente; mais l'intérieur des sillons qui séparent les filets est crénelé au burin. — Il se pourrait que ce fragment soit tout autre chose qu'une douille de lance. Cachette du *Plainseau à Amiens* et Musée de cette ville.

60 (fig. 4, n° 32). — Douille de lance, ornée de 4 zones de filets et de points en relief; un autre ornement en relief en forme d'épi part du trou de cheville, de chaque côté, pour aboutir à la naissance des tranchants. — *Mêmes cachette* et collection que 59.

b) *A tranchants ornés.*

61 (fig. 5, n° 33). — Portion d'un fer de lance de type exceptionnel, sans nervure médiane entre les tranchants, entre lesquels s'étend un vaste champ faiblement bombé; les tranchants sont distincts; à une faible distance de chacun d'eux le champ médian est sillonné d'une rainure qui a été obtenue à la fonte; si l'évidement de l'intérieur ne prouvait qu'il s'agit bien d'un débris de pointe de lance, on serait tenté de prendre cet objet pour un fragment de poignard. — Ce fragment mesure 0m,075. La forme du fer est celle d'une feuille de saule. — Musée d'Amiens. Cachette du *Plainseau à Amiens*.

62 (fig. 5, n° 34). — Très forte lance, longue de 0^{m},33 ; un gros filet de chaque côté de la nervure médiane ; fer en forme de pique ; douille très courte à un seul trou de cheville, occupé par une cheville de

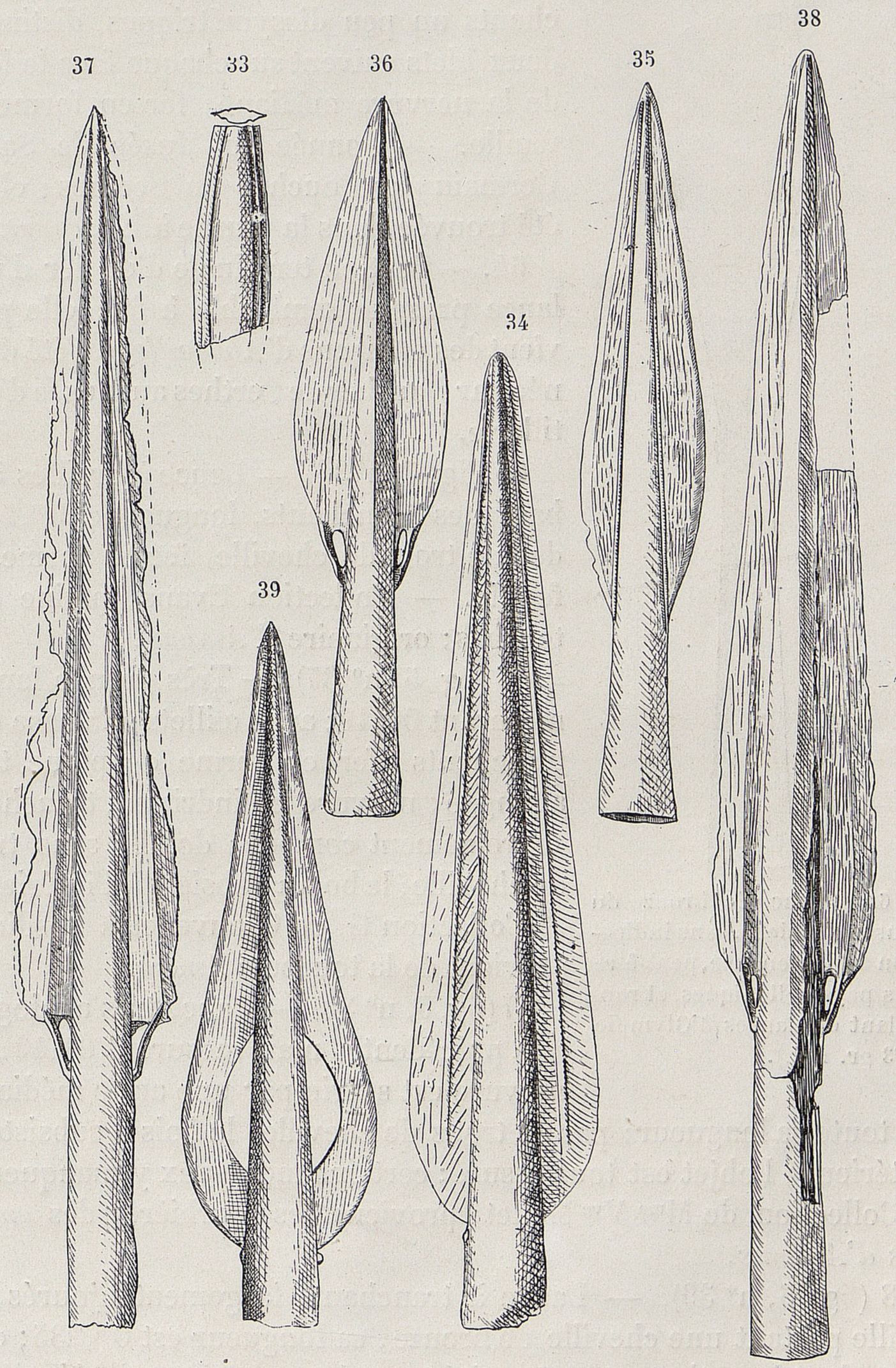

Fig. 5. — Lances du bassin de la Somme (1/3 grand. réelle).

bronze. — Musée d'Amiens ; la provenance n'a pas été notée ; mais la patine des tufs qui recouvre cet objet, dont la surface est profon-

dément altérée par elle, ne laisse aucun doute sur sa *provenance locale* ; il ne serait pas étonnant que cet objet vînt de Montières.

63 (fig. 5, n° 35). — Longue de 0^{m},24; trou de cheville; tranchants un peu dissymétriques, distincts; deux filets suivent sur chaque face le long de la nervure médiane; fer en forme de feuille. — Donnée au Musée de Saint-Germain par Boucher de Perthes ; elle a été trouvée dans la tourbe à *Eaucourt*.

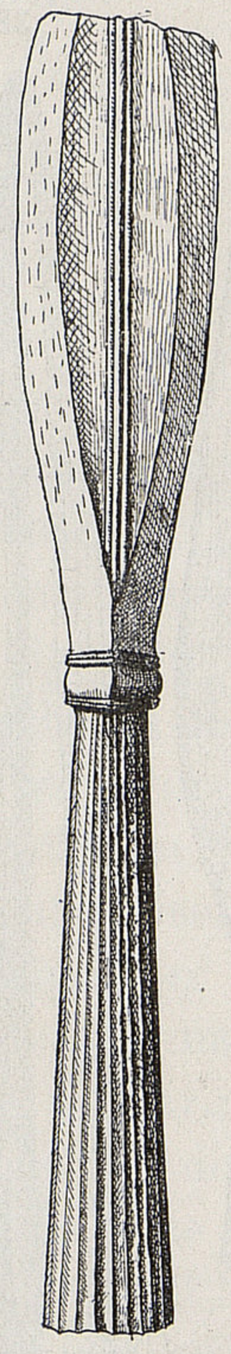

Fig. 6. — Lance de bronze du Musée d'Amiens, sans indication de provenance, peut-être des pays helléniques, et rappelant des lances d'Olympie (1/3 gr. nat.).

64. — Portion terminale d'un fer d'une lance presque semblable à 63 ; elle provient des environs d'*Abbeville* et a été donnée par Boucher de Perthes au Musée d'Artillerie.

65 (fig. 5, n° 36). — Lance à oreilles à la base des tranchants, longue de 0^{m},235; double trou de cheville, fer en forme de feuille. — Collection Evans; patine des tourbes; originaire d'*Amiens*.

66 (fig. 5, n° 37). — Très grande lance, mesurant 0^{m},40; avec œillets à la base des tranchants ; fer en forme de pique très allongée ; nervure cylindrique; tranchant extrêmement corrodé ; douille sans trou de cheville; le bois a subsisté à l'intérieur. — Collection G. de Chauvenet à Lesdins ; provient de la tourbe *à Amiens*.

67 (fig. 5, n° 38). — Lance très analogue à la précédente, mais mesurant 0^{m},43 ; la nervure est suivie par une arête médiane sur toute sa longueur; pas de trous de cheville; le bois a subsisté à l'intérieur ; l'objet est tout fissuré; certains morceaux y manquent. — Collection de M^{me} V^{ve} Mallet; provient des tourbières des *environs d'Amiens*.

68 (fig. 5, n° 39). — Lance à tranchants largement ajourés, à douille portant une cheville de bronze ; sa longueur est 0^{m},235; cet objet, dont la patine est verte a été trouvé aux *environs d'Abbeville* ; M. le conservateur du Musée Desmonville, à Abbeville, n'a pu me renseigner plus explicitement; cet objet provient des collections Boucher de Perthes.

Nota. — Je ne veux pas passer sous silence une admirable lance en bronze du Musée d'Amiens que la fig. 6 me dispensera de décrire plus longuement; cet objet est sans indication de provenance; il est probablement venu de Grèce par les collectionneurs, car je ne lui connais d'analogues que des lances d'Olympie, soit pour le soin apporté à la fabrication du fer, soit pour le renflement annulaire situé à la naissance du fer et qui est ici carré, soit pour la cannelure de la douille; ce dernier caractère se trouve souvent sur les lances d'Olympie, dont le fer présente une section triangulaire; mais Sophus Muller (L'origine de l'âge du bronze en Europe, *in Matériaux pour l'hist. de l'H.*, 1886, p. 96 et seq.) figure encore des lances de même origine rappelant la nôtre par la forme de leur fer.

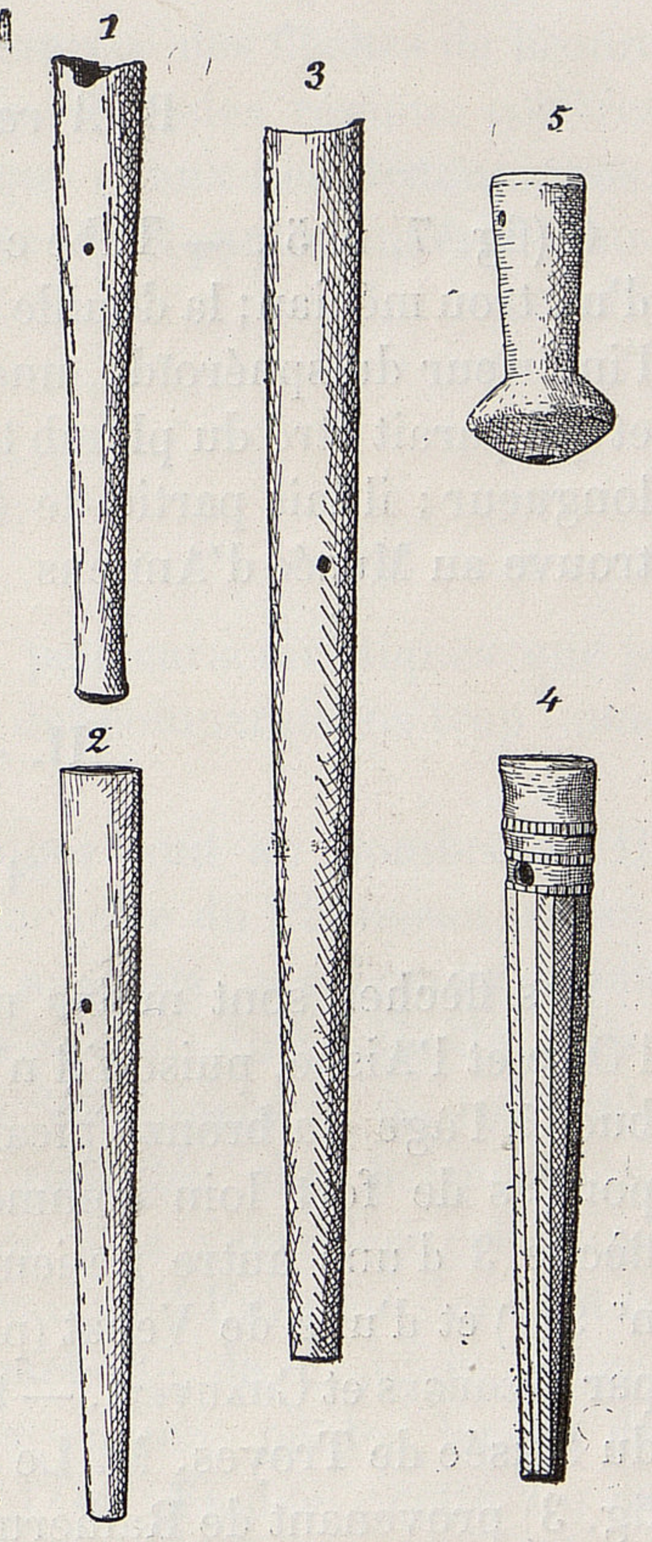

Fig. 7. — Bases de lances du bassin de la Somme. (1/3 grandeur réelle.)

3. — Bases de lances.

A) *Tubulaires.*

1, 2, 3, 4 (fig. 7, nos 1, 2, 3). — La plupart des bases de lance de cette forme proviennent de la cachette de *Caix*; elles mesurent 0m,14, 0m,16 et 0m,26; la première appartient au Musée de Péronne, la seconde, à celui d'Amiens, et la troisième à M. Leblanc, de Caix. M. Leblanc possède deux fragments d'un quatrième; on se rappelle que la cachette de Caix contenait des débris d'épées à poignée plate et des haches à ailerons de type archaïque Toutes présentent un petit trou de cheville.

5 (fig. 7, n° 4). — Type assez analogue, mais à section polygonale; l'objet est au Musée de Péronne et porte l'étiquette *Amiens*; sa patine verte est peu caractéristique.

Malgré l'étiquette, il est permis d'être très réservé sur la véritable

origine de cet objet; en effet, je ne lui connais d'analogue qu'en *Sardaigne*; un type tout semblable se trouve figuré dans les *Matériaux*, XVIII, p. 209.

B) *A renflement terminal.*

6 (fig. 7, n° 5). — Tube court, terminé par un sphéroïde percé d'un trou médian; la douille est percée d'un trou de cheville; il y a, à l'intérieur du sphéroïde, une masse métallique de forme annulaire, et qui parait être du plomb très oxydé. — L'objet mesure $0^m,062$ de longueur; il fait partie de la grande cachette du *Plainseau* et se trouve au Musée d'Amiens.

III. — Comparaisons.

1. — Flèches.

Les flèches sont moins nombreuses dans la Somme que dans l'Oise et l'Aisne, puisqu'il n'y en a que trois que l'on puisse attribuer à l'âge du bronze picard, les deux autres ayant pu être apportées de fort loin comme amulettes; — il faut rapprocher la flèche 3 d'une autre italienne (de Mortillet, *Musée Préhistorique*, n° 934) et d'une de Venat (pl. VIII, fig. 55. *La cachette de Venat*, par Georges et Chauvet). — Dans son Catalogue illustré des Bronzes du Musée de Troyes, M. Le Clert en figure une troisième (pl. XIV, fig. 3) provenant de Ramerupt (Aube). Une quatrième est également figurée par M. F. Rey (*Étude sur l'âge du Bronze* dans la Côte-d'Or. Mâcon, 1901, pl. C, fig. 33), elle provient de Beaune (Côte-d'Or); une autre est encore figurée par M. Piroutet (Études sur le Préhistorique du Jura. Camp cébennien du Mont de Mesnay (Jura), pl. I, fig. 3; in *Feuille des Jeunes Naturalistes*, 1er mai 1899). Il y en a de ce genre dans les Palafittes. — La petite flèche à douille barbelée (fig. 1, n° 4) et celle qui a été perdue doivent rappeler une flèche à douille, également barbelée, de Mœringen (Suisse) (*Musée Préhistorique*, n° 935). Les flèches à douille que je connais du bassin de l'Oise et de la Marne ont la forme d'une très petite lance, et ne sont pas barbelées. L'absence de toute mention de flèche dans le livre d'Evans, pour l'Angleterre, et dans l'inventaire de M Coutil sur la Normandie, me porte à croire qu'il n'y en a pas dans ces

pays; M. Comhaire n'en relève pas davantage dans sa brochure « Les premiers âges du métal dans les bassins de la Meuse et de l'Escaut ».

Il semble donc que la Somme, par la rareté des flèches de bronze qui s'y sont trouvées, puisse être rapprochée des régions côtières voisines, de la Normandie à la Belgique et aux îles Britanniques; le centre, l'est et le sud-est du bassin de Paris paraissent être beaucoup mieux partagés à ce point de vue.

2. — Lances.

Les lances sans ornements sont si peu caractéristiques que je ne m'attarderai pas beaucoup au détail des comparaisons trop nombreuses qu'elles susciteraient.

Les types en forme de *feuille* allongée sont au nombre de 10 dans la Somme; 4 proviennent de la cachette du Plainseau, caractérisée par des haches à douille et à ailerons; ces dernières sont petites et disgracieuses. Celles que je connais du bassin de l'Oise et du bassin moyen et supérieur de la Seine forment un ensemble très différent, d'aspect général plus robuste, plus harmonieux, aux proportions de la douille et du fer plus variables; celles qui ont été figurées de la Seine-Inférieure et de l'Eure me donnent la même impression (1). Toutefois la cachette de Combon (Eure) montre des fragments semblables aux vilaines petites lances du Plainseau (fig. 2, n° 4). — A N.-D. d'Or (Vienne), cette forme comprend presque toutes les lances de la cachette; c'est à peine au contraire si on la trouve dans les autres cachettes (Venat, Villatte, etc.).

Les lances du type *losangique* du genre de fig. 2, n° 9 et 10 ne sont pas très répandues; celles du Petit-Villatte (2), et de Venat (3) appartiennent à des types très différents. La lance fig. 2, n° 11 peut être rapprochée de plusieurs autres de l'Oise et de la Seine. Une cachette normande (4), celle des Baux-Sainte-Croix (Eure) a donné, avec toute une série de haches à talon, deux très belles lances de

(1) Léon Coutil. *L'âge du Bronze en Normandie*, I, pl. I *bis*, II, VI.
(2) P. de Goy. *Petit-Villatte*, pl. II.
(3) Georges et Chauvet. *Cachette de Venat*, pl. VI.
(4) L. Coutil. *L'âge du Bronze en Normandie*, pl. V.

cette forme, ce qui permet de la considérer comme relativement ancienne.

Quant aux lances en forme de *pique*, elles sont les plus répandues dans le bassin parisien, où, généralement, elles ont un aspect plus robuste que celles de la Somme et surtout du Plainseau (1); dans cette cachette, elles forment la majorité (9 sur 15 lances sans ornements). Cette forme se retrouve bien dans le bassin de l'Oise, mais avec des variantes assez sérieuses ; la plupart de celles qui y ont été recueillies n'ayant qu'une très petite longueur de douille indépendante du fer et leurs proportions étant en général beaucoup plus trapues. — Ce sont des lances en forme de pique qui dominent dans les cachettes du Petit-Villatte ; ce type est plus rare à Venat, et il manque tout à fait à N.-D. d'Or.

A Fourdan (Morbihan) (2), une lance en forme de pique à très longue douille, a été trouvée avec des haches à talon, un marteau à douille et de poignards à encoches.

Les lances à douille ornementée sont relativement assez abondantes ; presque toutes proviennent de la cachette du Plainseau.

De celles dont l'ornementation a été obtenue au burin, on peut rapprocher pour les plus simples une pointe du Petit-Villatte (3), deux de Venat (4), une de Sacy le Grand (Oise) (*Musée de Beauvais*), une d'Alise Saint-Reine (5) et d'autres des palafittes (*Mus. Préh.*, fig. 940) et des Iles Britanniques (Evans, p. 343, *loc. cit.* ; pour les plus compliquées, une de la cachette de Combon (Eure) (6), avec haches à talon et à ailerons ; une de la cachette de Nantes (Parenteau, *loc. cit.*, pl. VII, fig. 2), et une de la Seine-et-Oise (*Mus. Préh.*, fig. 941). — Evans en indique quelques-unes en Angleterre et en Irlande (*loc. cit.*, p. 346). — Dans le centre du bassin de Paris, M. E. Toulouze en a recueilli 3 fort belles venant des dragages de la Seine à Morsang (*loc. cit.*). — J'en ai dessiné une, très mutilée, mais fort remarquable, qui appartient à M^me^ V^ve^ Faillot, de Maast, et

(1) Toulouze. *La bataille navale de Morsang-Saintry*. Extrait de *Revue Archéologique*, 1891. — *Musée Préhistorique*.

(2) Aveneau de la Grancière. *Cachette de Fondeur de Fourdan*. Vannes. Extrait du *Bulletin de la Soc. Polymat. du Morbihan*, 1899.

(3) P. de Goy. *La cachette du Petit-Villatte* (*Mém. de la Soc. des Ant. du C.*, XIII^e^ vol. 1885).

(4) Georges et Chauvet. *Cachette de Venat*, pl. VI.

(5) De Mortillet. *Musée Préhistorique*, fig. 940.

(6) L. Coutil. *L'Age du Bronze en Normandie*, I, pl. VI.

provient de Couvrelle, non loin de Soissons (Aisne); dans une collection du département de l'Oise, chez M. Plessier, de Compiègne, il s'en trouve une autre très remarquable, dont je donne ici la figure (fig. 8); elle est d'une belle patine verte, et lui a été donnée par M. Derôme fils, qui n'a pu lui fournir l'indication précise du lieu où on l'avait trouvée, mais seulement lui assurer que c'était dans le département de la Meuse.

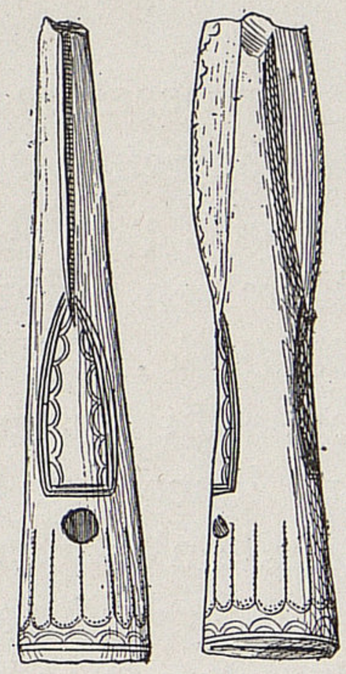

Fig. 8. — Pointe de lance de la Meuse à douille ciselée (1/3 grand. nat.). Collection Plessier à Compiègne.

Quant aux lances à ornementation obtenue à la fonte, je n'en connais pas dans les départements voisins, et il n'y en a pas dans les cachettes dont j'ai parlé dans ce travail; la cachette du Plainseau et celle du Saint-Roch (?) qui en présentent 5 ensemble ont donc là un caractère spécial. La douille fig. 4, n° 32, est particulièrement remarquable.

L'ornementation des tranchants par des traits gravés comme dans fig. 4, n° 25, se retrouve dans la lance de Sacy-le-Grand (Oise) dont j'ai déjà fait mention plus haut, et sur une autre, provenant des Roches-Barritaud (Vendée) appartenant à M. de Fontaines, à Saint-André (Vendée); elle paraît exceptionnelle. Il est moins rare de trouver de gros filets sur les tranchants. La cachette de Combon (Eure), déjà citée, en donne un exemple.

Le fragment de lance n° 38, fig. 5, me paraît rester sans analogues. La lance n° 39 de la même figure est certainement bien voisine des formes anglaises ou écossaises. C'est surtout en Angleterre qu'on trouve aussi des termes de comparaison aux lances dont les tranchants présentent des œillets à la base (Evans, *op. cit.*, p. 352 et seq.); ce type n'est pas aussi rare dans le nord de la France que le pensait M. Evans; en dehors des trois spécimens picards et de celui de Seine-et-Oise qui se trouve au Musée de Saint-Germain (*M. Préh.*, fig. 946), il faut rappeler les trois que M. L. Coutil figure pour la Normandie, auxquels je joindrai l'indication de trois autres; l'un pêché au confluent de l'Aisne et de l'Oise (collection Plessier à Compiègne), un autre pêché dans la Loire, à Nantes (collection de M. le comte de Rochebrune à La Court, Vendée), un enfin provenant de la Seine à Paris (collection Magne à Paris); on voit que la répartition de ce type paraît être bien clairsemée en France, et se localiser surtout dans le nord du bassin de la Seine. On en a certaine-

ment fabriqué en France, comme le montre le moule découvert à Gonfreville l'Orcher avec un moule de hache à ailerons (1).

3. — Bases de lances.

Des bases de lances tubulaires comme celles de Caix (Somme) se rencontrent assez fréquemment dans les Iles Britanniques (Evans, *op. cit.*, p. 364, avec haches à douille); la cachette de Combon (Eure) en a donné; on en a pêché d'autres dans la Seine, à Paris (*M. Préh.*, n° 950). M. Le Clert en figure une autre dans son Catalogue du Musée de Troyes (pl. XIII, n° 105) qui a été trouvée avec une lance aux Essoyes (Aube). A Caix et à Combon, la hache à douille n'est pas encore apparue.

Les types à renflement terminal sont très variés, mais beaucoup plus répandus; la cachette du Petit-Villate en a fourni un (P. de Goy, *loc. cit.*, fig. 1). Un autre est indiqué dans le *Musée préhistorique*, provenant de la Fausse-Rivière, plaine de Laumes.

En résumé, les lances de la Somme sont généralement inférieures en élégance et en force, à celles qu'on trouve dans le reste du bassin parisien. Certaines formes, comme les lances à œillet et à tranchants ajourés, mettent en évidence des rapports avec l'autre côté de la Manche.

Les flèches sont beaucoup plus rares en Picardie que dans les régions du bassin parisien plus éloignées du littoral, comme l'Ile de France, la Champagne, la Bourgogne; cette rareté qui contraste avec l'abondance dans ces régions, est au contraire un terme de rapprochement avec la Normandie, l'Angleterre et la Belgique.

(*A suivre.*)

(1) L. Coutil, *loc cit.*, II, pl. II.

l'étranger, où l'*Anthropologie* a trouvé de nombreux lecteurs et où elle reçoit tous les jours de hautes marques d'estime.

Ce succès est dû non seulement à la valeur des mémoires originaux, mais encore au soin apporté par la Rédaction à la partie dite mouvement scientifique, où tous les mémoires parus en France et à l'Étranger sont analysés par des spécialistes autorisés. Tenir les lecteurs au courant des études chaque jour plus nombreuses et plus étendues devient une tâche de plus en plus considérable. Aussi tous les efforts ont-ils été faits pour résumer aussi fidèlement que possible les progrès journaliers des sciences anthropologiques et apporter tous les soins à assurer la publication régulière de ce recueil.

Chaque numéro, composé de 8 feuilles, comprend :

1° Des articles originaux aussi variés que possible sur l'anthropologie proprement dite, l'ethnographie, la paléontologie humaine et l'archéologie préhistorique ;

2° Sous la rubrique *Mouvement scientifique*, des analyses nombreuses des mémoires parus en France ou à l'étranger ;

3° Des comptes rendus des Sociétés savantes ;

4° Des nouvelles et correspondances, etc.

La Revue compte parmi ses collaborateurs les savants les plus éminents, les spécialistes les plus autorisés. Elle est d'ailleurs ouverte à tous les anthropologistes, sans distinction d'école ni d'opinions scientifiques.

L'*Anthropologie* est une publication purement scientifique. Elle est éditée avec luxe, soigneusement imprimée sur beau papier. Les illustrations y sont nombreuses, comme il convient dans toute Revue d'Histoire naturelle. Les mémoires sont accompagnés de planches ou bien de clichés intercalés dans le texte.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette. — 4256.

MASSON et C^ie^, Éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris.

L'ANTHROPOLOGIE

Paraissant tous les deux mois

RÉDACTEURS EN CHEF

MM. BOULE — VERNEAU

PRINCIPAUX COLLABORATEURS

MM. D'ACY — ALBERT GAUDRY — CARTAILHAC — COLLIGNON
DÉCHELETTE — DENIKER — HAMY — LALOY — MONTANO
M^is^ DE NADAILLAC — PIETTE — SALOMON REINACH
PRINCE ROLAND BONAPARTE — TOPINARD — VOLKOV

Un an : Paris, 25 fr. — Départements, 27 fr. — Union postale, 28 fr.

PRIX DU NUMÉRO : 5 FRANCS

L'Anthropologie paraît depuis janvier 1890.

A cette époque, les Directeurs de trois Revues également importantes et également estimées, les *Matériaux pour l'Histoire primitive et naturelle de l'Homme*, la *Revue d'Ethnographie* et la *Revue d'Anthropologie*, estimèrent que, pour éviter toute dispersion de forces, il y avait lieu de fusionner ces publications en une seule qui prendrait le titre de l'*Anthropologie*.

Depuis dix ans, le succès de cette entreprise n'a fait que s'affirmer. Nous avons eu la satisfaction de voir notre *Revue* pénétrer de plus en plus dans toutes les bibliothèques scientifiques ; et non seulement les abonnés respectifs des anciennes revues nous sont restés fidèles, mais encore de nouvelles sympathies ont été acquises, particulièrement à